

COMPTE RENDU

DECP2020-355 (Y MOREZ) : Parc d'activités de la Guerche – projet de vente d'un terrain au groupe DUVAL – Avenant 1. Le groupe DUVAL a demandé une prolongation des délais afin qu'un nouvel investisseur du projet d'hôtel puisse valider le business plan. L'objet de cet avenant est de définir le nouveau planning pour la vente de ce terrain suite à la promesse de vente du 26 juin 2020.

DECVP2020-356 (R CHARBONNIER) : Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du patinodrome sur la commune de Saint-Viaud. Attribution du marché. Le marché est attribué au Groupement ABAK INGENIERIE A2 FLUIDES – 34 boulevard Joliot Curie 44200 Nantes pour un montant de 17 125,00 € HT, soit 20 550,00 € TTC.

DECVP2020-357 (N MELLERIN) : Convention d'occupation permanente de bureaux de France Services par la Mission Locale du Pays de Retz pour la période 2020-2022. Les locaux France SERVICES sont implantés sur les communes de Saint-Brevin-les-Pins et Paimboeuf. Le montant annuel de la redevance due à la CCSE par l'association est fixé à 4 230,34 €. Le loyer sera réévalué chaque année au 1^{er} janvier selon l'indice IRL du 2^{ème} trimestre de l'année précédente. Cette convention est établie pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2020.

DECVP2020-358 (N MELLERIN) : Convention d'occupation permanente de bureaux de France Services par INSERETZ pour la période 2020-2022. Les locaux France SERVICES sont implantés sur les communes de Saint-Brevin-les-Pins et Paimboeuf. Le montant annuel de la redevance due à la CCSE par l'association est fixé à 1 321,98 €. Le loyer sera réévalué chaque année au 1^{er} janvier selon l'indice IRL du 2^{ème} trimestre de l'année précédente. Cette convention est établie pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2020.

DECVP2020-359 (S GAUTREAU) : Convention de partenariat et avenant pour le soutien complémentaire au recyclage des petits aluminiums. Le recyclage des petits aluminiums et l'Alliance pour le Recyclage des Capsules en Aluminium (= ARCA) sont deux consortiums d'industriels produisant des capsules de café, et ayant la volonté de développer le recyclage de ce type d'emballages. Outre l'accompagnement des centres de tri volontaires, il a créé un fonds de dotation apportant un financement dédié aux collectivités triant les « petits aluminiums », complémentaire aux soutiens existants.

La CCSE remplit tous les critères permettant de bénéficier de ce soutien, il convient de conventionner et d'avenanter avec ces organismes.

DECVP2020-360 (R. CHARBONNIER) : contrats de location et maintenance des copieurs de la commune de Paimboeuf avec la société KONICA MINOLTA CENTRE LOIRE. Suite au changement du copieur situé aux ateliers municipaux de la commune de Paimboeuf, il est décidé d'abroger sur la décision 2019-377 du 12 décembre 2019, uniquement le contrat de location maintenance des 6 copieurs de la commune de Paimboeuf et de maintenir le contrat pour les 2 copieurs de la commune de Saint-Viaud ainsi que le contrat de la commune de Frossay. Il est décidé de signer les trois nouveaux contrats de location et de maintenance avec la société KONICA MINOLTA CENTRE LOIRE pour une durée de deux ans à compter du 30/01/2020 soit jusqu'au 29/01/2022 sous les références suivantes :

Référence contrat	Sites concernés Paimboeuf	Montant € HT	
		Location	Maintenance
02378793	Mairie (3 copieurs) Ecole (2 copieurs)	647.67 € HT/trimestre	0.003631 € HT/copie N&B 0.032673 € HT/copie couleur
02378780	Ateliers Municipaux	337.13 € HT/trimestre	-
02378866	Ateliers municipaux	-	0.003631 € HT/copie N&B 0.032673 € HT/copie couleur

DECVP2020-361 (R.CHARBONNIER) : Renouvellement du prétraitement de la station d'épuration des rochelets à Saint-Brevin-les-Pins – Modification n°1. Fixation du forfait définitif de maîtrise d'œuvre à 26 721.25€HT soit 32 065.50€TTC.

DECVP2020-362 (N. MELLERIN) : **Convention d'objectifs et financement 2020-2021 du relais assistants maternels avec la CAF de Loire-Atlantique.** Cette convention est conclue pour une durée de deux ans et permettra le versement d'une aide complémentaire à ce service « bonus Ctg » d'un montant de 7 260€ par animateur à temps complet et dans la limite de 2 animateurs.

DECVP2020-363 (R.CHARBONNIER) : **Maitrise d'œuvre pour l'extension et la réhabilitation du réseaux d'eaux usées – Marché subséquent n°1 instrumentation de postes de relèvement.** Ce marché est attribué à VERDI INGENIERIE SUD OUEST pour un montant de 4 603,30€HT soit 5 523.96€TTC.

DECVP2020-364 (N. MELLERIN) : **Contrat GUSO pour l'organisation d'un spectacle de Noël pour l'ALSH de Frossay.** Le devis précise les conditions financières. Le coût de la prestation s'élève à 480 euros.

DECVP2020-365 (R. CHARBONNIER) : **Démolition d'un bâtiment à Saint Brevin les Pins route de la gendarmerie (Parcelle YA 28).** Le marché concernant la démolition d'un bâtiment à Saint Brevin les Pins, route de la Gendarmerie (sur la parcelle YA 28) est attribué à TNS BTP – ZA Biliais Deniaud – Rue Marius Berliet – 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE pour un montant de 42.687,55 € HT, soit 51.225,06 € TTC.

DECVP2020-367 (S. GAUTREAU) : **Programme d'intérêt général (PIG) « Habiter mieux en Pays de Retz » - Attribution d'une subvention** à Madame GASTINEAU Béatrice d'un montant de 500 €.

DECVP2020-368 (S. GAUTREAU) : **Programme d'intérêt général (PIG) « Habiter mieux en Pays de Retz » - Attribution d'une subvention** à Madame MAINGUET Elodie d'un montant de 500 €.

DECVP2020-369 (S. GAUTREAU) : **Programme d'intérêt général (PIG) « Habiter mieux en Pays de Retz » - Attribution d'une subvention** à Monsieur POUILLY Jean-Marc d'un montant de 500 €.

DECVP2020-370 (S. GAUTREAU) : **Programme d'intérêt général (PIG) « Habiter mieux en Pays de Retz » - Attribution d'une subvention** à Monsieur TERRASSON Quentin d'un montant de 500 €.

DECVP2020-393 (M. BOUSSEAU) : **Hôtel d'entreprises – Avenant n°2 à la convention d'occupation d'une dépendance du domaine public avec Monsieur Michel POIROT.** Il est conclu un avenant n°2 à la convention pour mettre fin au bail à compter du 30 septembre 2020.

DECVP2020-394 (M. BOUSSEAU) : **Hôtel d'entreprises – Avenant n°1 à la convention d'occupation d'une dépendance du domaine public avec Madame Emilie AUDEON.** Il est conclu un avenant n°1 à la convention pour mettre fin au bail à compter du 30 novembre 2020.

DECVP2020-395 (M. BOUSSEAU) : **Mesure relative à la crise économique COVID-19 – Avenant n°1 à la convention avec BEEGIFT.** Il est conclu un avenant à la convention pour la prolonger jusqu'au 31 janvier 2021 et pour un montant de 50 000€.

DECVP2020-396 (R. CHARBONNIER) : **Contrat de maintenance et d'assistance du logiciel CIVIL Net Finances avec la société CIRIL.** Il est décidé de modifier l'erreur matérielle relative à la date de fin du contrat présente sur la décision n°2017-284. Il est conclu un nouveau contrat de location et de maintenance avec la société CIVIL NET FINANCES pour une durée d'un an à compter du 01/01/2021. Il sera ensuite reconduit par période d'un an, par tacite reconduction dans la limite de quatre fois soit jusqu'au 31/12/2025. Le montant annuel de la prestation est de 12 146.00 € HT. La révision annuelle sera indexée sur l'indice SYNTEC.

DECVP2020-397 (R. CHARBONNIER) : **Contrat de maintenance et d'hébergement du portail de l'achat public avec la société ACHATPUBLIC.COM.** Le contrat arrive à échéance au 30 novembre 2020, il est conclu un nouveau contrat de service à compter du 1^{er} décembre 2020, il est reconductible deux fois par période de 12 mois sans que sa durée ne puisse excéder 36 mois soit jusqu'au 30 novembre 2023.

Le montant annuel des prestations se décompose selon le tableau ci-dessous :

	Montant € HT	Montant € TTC
Abonnement annuel profil acheteur pour la CCSE	1 390.00 €	1 668.00 €
Abonnement annuel profil acheteur pour St Brevin	1 390.00 €	1 668.00 €
Abonnement annuel option correspondance CCSE	350.00 €	420.00 €
Abonnement annuel option correspondance St Brevin	350.00 €	420.00 €

DECVP2020-398 (N. MELLERIN) : **Développement des compétences du personnel – convention de formation au brevet d'aptitude aux fonctions de directeur d'un accueil collectif de mineurs.** Une formation est programmée du 18 au 23 octobre 2020 pour un coût de 465€TTC.